

Assemblée générale ordinaire du 11 mars 2023

Le quorum est atteint avec 15 membres présents et 15 pouvoirs

Après lecture du rapport moral par Olivier TOSTAIN (OT) et d'une minute de silence suite au décès de Gilles Naudet, Marion PARISOT (MP) et Christophe PARISOT (CP, vice-président en charge de la gestion du patrimoine en 2022 et directeur depuis début 2023) présente **le rapport d'activité**.

Philippe GOURDAIN (PG) demande si il y a une forte pression foncière sur Moret qui justifie les acquisitions.

Il lui est répondu qu'il n'y a pas de forte pression foncière sur ce secteur protégé mais que c'est le lieu historique d'implantation avec des milieux riches.

Concernant Natura 2000, nous avons eu des contrôles (y compris la DDT) entraînant des retards de paiement et donc des avances de trésorerie et des créances qui perdurent depuis 2020.

Thierry ROY (TR) demande les références cadastrales des parcelles de la Trétoire.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Charlotte GIORDANO (CG) demande si la subvention de l'État pour le suivi chiroptère est prise sur les fonds Natura 2000.

Il lui est répondu que ce n'est pas le cas à notre connaissance.

Louis PRIEUR (LP) demande le nom du donateur de parcelles sur Moret ?

Le nom lui est donné.

Emmanuel BERROD (EB) demande si l'on sait distinguer les dons des adhésions.

Les adhésions sont celles correspondant au montant demandé, les dons sont ceux dépassant ces montants. Jusque là, les adhésions faites en ligne via Assoconnect avec un montant supérieur au minimum statutaire n'étaient pas identifiées en dons mais ce sera le cas désormais.

siège social :

26 rue de la Cloche
77300 Fontainebleau

adresse de gestion

10 chemin de halage
77130 Misy-sur-Yonne

MP signale le gros travail de Jean-Marc LUSTRAT (JML) avec le service des impôts, notamment pour pointer les parcelles identifiées comme appartenant à un site Natura 2000, ce qui est nécessaire pour que l'exonération de taxe foncière soit prise en compte lorsque nous signons la charte du site.

CG demande si la DRIEAT ne finance pas le poste du nouveau salarié ?

Il est répondu que la DRIEAT a bien financé mais le poste n'ayant été ouvert qu'en 2023, la subvention est dans les produits constatés d'avance.

La baisse du volume des adhésions est notamment dûe à la baisse du montant statutaire des cotisations qui était avant de 50€ pour 2 ans (même si beaucoup payaient tous les ans) et qui est maintenant de 10€.

Concernant la valorisation du bénévolat, CG évoque l'outil bénévolibre utilisé par le CPIE Boucles de la Marne et AZIMUT230.

OT indique que le fonds de solidarité pourrait par exemple être utilisé pour la protection à l'étranger de site d'hivernage d'espèces migratrices.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

L'affectation des résultats proposée est adoptée à l'unanimité. [N.B. : une correction a été faite a posteriori avec les subventions d'investissement qui viennent abonder le fonds d'intervention (ces subventions étant dédiées aux acquisitions), point qui avait été omis dans la présentation]

CG demande où apparaissent les loyers.

Les loyers apparaissent dans les charges au compte 613200.

Budget prévisionnel

OT indique qu'un point d'étape sera fait à chaque CA sur les budgets demandés au fonds vert.

Perspectives

OT précise que le plan d'action quinquennal est important pour structurer les actions du CEN vis à vis de l'État et de la Région.

Il faudra bien définir la charge de travail pour la rédaction de ce plan qui sera préparée par le salarié et retravaillée ensuite en groupe de travail de bénévoles volontaires.

Des discussions sont en cours au sein du ministère pour un passage potentiel à 10 et non 5 ans. Il sera donc certainement pertinent d'attendre les conclusions de ces discussions pour se lancer dans la rédaction.

OT indique qu'il y a quelques gros projets qui visent des habitats prioritaires mais qui ne sont pas ici présentés car ils dépendent de l'accueil favorable des dossiers déposés par la SAFER.

EB demande comment OT a eu les contacts pour le Moineau friquet.

OT répond qu'il s'agit de sites qu'il connaissait. Il indique qu'il y a aussi un dépôt de dossier de subvention auprès de la Boulangère bio sur ce projet.

EB propose d'investir Pie Verte Bio sur ce sujet du fait des nombreux contacts avec des agriculteurs sur le secteur Brie Gâtinais et Bassée Montois dans le cadre des campagnes busard et de sa connaissance de populations potentielles.

OT parle aussi du potentiel, en milieu agricole, d'autres espèces comme le Cochevis huppé.

Conseil d'administration

Personne n'est à renouveler cette année.

Deux personnes font acte de candidature :

TR, en tant que naturaliste sur la vallée du Petit Morin, secteur peu protégé aujourd'hui, et qui bénéficierait, en tant qu'administrateur du CEN, d'une meilleure écoute des élus.

LP rappelle qu'il a été Président de Pro Natura Ile-de-France durant 30 ans et à l'initiative des acquisitions sur Moret et qu'étant devenu agriculteur dans ce secteur, il pense que des synergies sont possibles. Il souhaite donc réintégrer le CA du CEN suite à sa non réélection l'an passé.

OT précise qu'il reste des places disponibles notamment suite à la démission de Christian Soebert et de Christophe Parisot.

MP précise que 15 places sont affectées aux personnes physiques et seules 11 sont occupées.

TR est élu à l'unanimité.

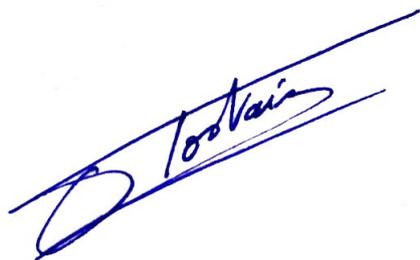
LP est élu à la majorité des voix moins deux abstentions.

Les deux sont donc élus au CA au collège « personnes physiques ».

L'AG est close à 13h10.

Le Président, Olivier TOSTAIN

La Secrétaire, Marion PARISOT

A handwritten signature in blue ink, reading "O. Tostain".A handwritten signature in black ink, reading "M. Parisot".